Co-funded by the European Union

APPEL À CANDIDATURES

SEE BEYOND

Prévenir et combattre les violences sexistes et sexuelles

Webinaire d'information • 8 septembre 2026

Un financement féministe pour renforcer les organisations de terrain

Bienvenue, objectifs et règles

- Comprendre les objectifs et les priorités de l’appel.
- Vérifier les principales conditions d’éligibilité.
- Découvrir les activités, les montants et le calendrier.
- Repartir avec les étapes concrètes pour postuler.

- Dans Zoom : se renommer ou écrire dans le chat **le nom de son association**.
- Réunion enregistrée
- Lever la main pour prendre la parole ; **les questions générales sont possibles à tout moment**.
- Les questions individuelles sont gardées pour la fin.
- Durée : 1h.

Le ffmed

Le Fonds pour les Femmes en Méditerranée: Fonds féministe créé en 2008

Objectif : Renforcer le mouvement de femmes et féministe dans les 21 pays méditerranéens

- **Collecter** : des ressources pour soutenir les organisations de femmes/féministes
- **Financer** : flexible, pérenne, du projet et du fonctionnement
- **Accompagner** : les nouvelles générations de femmes activistes
- **Construire** : des ponts entre les organisations et renforcer les réseaux
- **Plaider** : plus de ressources financières pour les organisations (Institutions et bailleurs privés)

SEE BEYOND en quelques mots

- Projet de trois ans cofinancé par l'Union européenne — programme **CERV** (Citoyens, Egalité, Droits et Valeurs), volet **Daphne**.
- Dans la continuité du projet **SEE CHANGE** (2024–2026).
- Projet global : du 1er juillet 2026 au 30 juin 2029.
- Une approche fondée sur la confiance, le dialogue, la flexibilité et la responsabilité mutuelle.

Membres du consortium SEE BEYOND	**Calala** (Espagne)	**EWI** (Croatie)	**ffmed** (France)
Pays éligibles à l'appel à candidatures	Espagne	Bosnie-Herzégovine, Croatie, Kosovo, Montenegro, Serbie	Albanie, Chypre, Croatie, France, Grèce, Italie

Objectifs de l’appel à candidatures

OBJECTIF 1 : Protection et soutien

Améliorer la protection et l’accompagnement des victimes et des survivantes, y compris des situations de violences domestiques.

OBJECTIF 2 : Prévention

Prévenir les violences sexistes et sexuelles, notamment les cyberviolences.

Les associations sélectionnées participeront aussi à des activités de renforcement des capacités, de mise en réseau, d’apprentissage entre pairs et de plaidoyer.

Qui peut postuler ?

- Association officiellement enregistrée en **Albanie, Chypre, Croatie, France, Grèce ou Italie**.
- Projet mis en œuvre dans l'un de ces pays.
- Association dirigée par des femmes.
- Budget annuel assuré 2026 compris entre **10 000 € et 200 000 €**.
- Engagement en faveur des droits des femmes et/ou des mouvements féministes.
- Projet axé sur la prévention et/ou la lutte contre les violences liées au genre.
- Respect des valeurs de l'Union européenne et absence de double financement des mêmes coûts.

Associations particulièrement encouragées

- Peu ou pas de financements directs de l'Union européenne.
- Budget annuel inférieur à 50 000 €.
- Association créée depuis moins de cinq ans.
- Action locale contre les violences et d'autres formes de discrimination.
- Gouvernance par les premières concernées et par des femmes issues de groupes minorisés.
- Placent le bien-être, la sécurité et la parole des survivantes au cœur de l'intervention, tout en protégeant les professionnel·les impliqué·es ;
- Incluent des actions de plaidoyer contre les violences basées sur le genre, notamment en faveur de la transposition de la directive 2024/1385
- S'inscrivent dans la stratégie à long terme de l'organisation afin de contribuer à sa durabilité et à un impact durable.

Activités pouvant être financées

- Conception et mise en place de services et de mesures visant à améliorer l'accès aux services d'aide aux survivant·es, ainsi que l'élaboration de lignes directrices et de manuels destinés à ces services d'aide ;
- Sensibilisation, notamment par le biais de campagnes sur les réseaux sociaux ou dans la presse, d'activités de proximité et d'autonomisation, ainsi que d'activités artistiques et culturelles, y compris des actions de communication et de diffusion d'informations.
- Renforcement de capacités et formation des professionnel·les et des parties prenantes concernées, en particulier par le biais de programmes de formation des formateurs et d'actions de formation menées par les autorités nationales, régionales et locales.
- Conception et mise en œuvre de stratégies et de protocoles, élaboration de méthodes de travail et d'outils transposables, coordination de plateformes et de groupes.
- Identification et échange de bonnes pratiques, coopération, apprentissage mutuel, élaboration de méthodes de travail et d'apprentissage, y compris des programmes de mentorat transférables. Élaboration de ressources, de boîtes à outils et de manuels destinés à fournir des conseils pratiques aux services d'accompagnement spécialisés ;
- Activités analytiques, telles que la recherche, ainsi que la création et la mise en œuvre d'outils, de bases de données ou de stratégies et de systèmes de collecte de données.
- Activités de plaidoyer : campagnes stratégiques, fondées sur des données, destinées aux pouvoirs publics et aux acteurs institutionnels.

Durée et montant des subventions

- Projets du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2028 ; **Durée : 24 mois.**
- **Subvention minimale : 20 000 € ; maximale : 60 000 €.**
- Plafond : **maximum deux fois le budget annuel assuré 2026.**
- Budget 2026 de 10 000 € à 50 000 € : subvention possible de 20 000 € à 40 000 €.
- Budget 2026 de 50 000 € à 200 000 € : subvention possible de 40 000 € à 60 000 €.
- Aucun cofinancement obligatoire ; versement en deux tranches de 50 %.
- Budget total de l'appel du ffmed : **720 000 €.**

Comment postuler ?

- Déposer la candidature via le **formulaire en ligne**.
- Candidature en français ou en anglais uniquement ; traduire les annexes dans la langue choisie.
- Annexes obligatoires :
  - Budget
  - Fiche projet
  - Cadre logique
  - Preuve d'enregistrement de l'association
  - Statuts
  - Rapport financier 2025.
- Selon le projet : protocole de protection (« *safeguarding* ») si des participant·es de moins de 18 ans sont accueilli·es.
- Joindre les documents relatifs au bien-être des survivant·es et à la sécurité des professionnel·les.
- Des documents complémentaires peuvent être ajoutés.

Calendrier

- 13 août 2026 : ouverture de l’appel.
- 8 septembre 2026 : webinaires français et anglais.
- **15 octobre 2026 : date limite de soumission.**
- 23 novembre 2026 : grilles d’évaluation et statut des candidatures.
- 23 novembre – 4 décembre 2026 : période d’appel.
- 4–15 décembre 2026 : résultats définitifs et montants attribués.
- 4–21 décembre 2026 : signature des contrats.
- 1er janvier 2027 : début des projets.

Sélection, recours et accompagnement

1. **Eligibilité**

Les candidatures non-éligibles ne seront pas évaluées ; les associations recevront un email de refus.

2. **Evaluation des candidatures**

Comité de sélection composé de six membres du ffmed.
Chaque candidature éligible est évaluée par deux personnes ; la note finale attribuée est la moyenne des deux évaluations.
Une troisième personne intervient en cas d'écart significatif.

40 points	Objectifs et critères de priorité décrits dans le présent appel.
35 points	Méthode et l'efficience du projet (clarté, cohérence, faisabilité, adéquation budgétaire)
25 points	Expérience de l'association sur les VSS, approche du travail, fiabilité, son travail avec d'autres réseaux ou organisations

Sélection, recours et accompagnement

3. Arbitrage collectif

Nous nous assurons d'une répartition équitable des subventions entre les six pays éligibles.
En cas d'égalité : priorité aux associations ayant les revenus les plus faibles et un accès limité aux bailleurs
Nous pouvons attribuer une subvention inférieure à celle demandée.

Les associations éligibles recevront le **23/11/2026** la grille d'évaluation complétée ainsi que le statut de leur candidature : acceptée ou refusée. Les montants alloués seront communiqués à l'issue de la procédure d'appel.

4. Procédure d'appel

Si vous estimez :

1) qu'une irrégularité a affecté l'analyse de votre candidature, ou
2) si vous souhaitez signaler des éléments nouveaux susceptibles de modifier l'évaluation de votre projet,

Vous pouvez faire appel jusqu'au **04/12/2026** en écrivant à seebeyond@medwomensfund.org, avec pour objet « Procédure d'appel ».
Seuls les éléments nouveaux ou les irrégularités seront pris en compte. Le comité vous répondra avant le 15 décembre 2026.

Candidature



Appel à candidatures SEE BEYOND

Co-funded by the European Union

see beyond

Mediterranean Women's Fund
Fonds pour les Femmes en Méditerranée

Description de l'appel à candidatures

Voici les documents dont vous devez prendre connaissance afin de répondre à l'appel à candidatures :

- 1. Informations et critères de l'appel à candidatures
- 2. Cadre logique
- 3. Fiche projet
- 4. Budget
- 5. FAQ

Indications

- Seules les questions avec **astérisque*** sont obligatoires.
- Si vous souhaitez sauvegarder vos progrès en brouillon avant de soumettre, vous devez créer un compte **Framaforms** avant de débuter la soumission.

ENREGISTRER LE BROUILLON PAGE SUIVANTE >

Candidature

Co-funded by the European Union

see beyond

Mediterranean Women's Fund
Fonds pour les Femmes en Méditerranée

Appel à candidatures SEE BEYOND

Cadre logique

2 pages maximum. Veuillez conserver le même numéro d'activité dans l'ensemble de la proposition, du cadre logique et du budget.
La première ligne indique comment remplir le cadre logique ; supprimez-la avant de soumettre votre candidature

N°	Description de l'activité	Calendrier	Résultats attendus	Indicateurs	Source de vérification
1	***Exemple :*** *Organiser un atelier de présentation à l'intention des associations locales de femmes afin de leur expliquer le projet et de recueillir leurs priorités.*	*01/02/2027 – 01/06/2027*	*Les participantes comprennent le projet et font part de leurs besoins.*	*1 atelier organisé* *20 participantes présentes* *Retours positifs recueillis*	*Feuille de présence ; compte-rendu de l'atelier ; photos ; formulaire de commentaires.*
2					
3					
4					
5					

Candidature

Co-funded by the European Union

see beyond

Fonds pour les Femmes en Méditerranée

Appel à candidatures SEE BEYOND

Fiche projet

Seules les questions avec des astérisques* sont obligatoires.
Ce document ne doit pas dépasser 7 pages

Informations sur l'association

I. Quelles sont les priorités de votre association ?*

II. Décrivez l'expérience de votre association en matière de prévention et/ou de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.*

III. Votre association a-t-elle développé des pratiques, outils ou positions favorisant les droits des femmes, l'égalité de genre ou l'autonomisation des femmes ? Si oui, lesquelles ?*

IV. Décrivez la composition de votre équipe*

	Femmes	Hommes
Salarié·e·s	3	0
Bénévoles	2	2

V. Indiquez le nom âge et sexe d'au moins trois responsables de votre association*

Candidature

Catégorie			Unité	Type d'unité	Coût unitaire	Total	%	Année 1	Année 2	Commentaires / Détails de calcul
Ressources humaines						- €		- €	- €	
	Salarié·e·s					- €		- €	- €	
		Nom du poste et le % de temps imputé au projet								
	Consultant·e·s					- €		- €	- €	
		Nom du poste et le % de temps imputé au projet								
Coûts opérationnels						- €		- €	- €	
	Activité 1.					- €		- €	- €	
		Ressources humaines (salarié·e·s et consultant·e·s)								
		Matériel								
		Déplacement								
		Logement								
		Subsistance								
		Etc.								
	Activité 2.					- €		- €	- €	
		Ressources humaines (salarié·e·s et consultant·e·s)								
		Matériel								
		Déplacement								
		Logement								
		Subsistance								
		Etc.								
	Activité 3.					- €		- €	- €	
		Ressources humaines (salarié·e·s et consultant·e·s)								
		Matériel								
		Déplacement								
		Logement								
		Subsistance								
		Etc.								
	Activité 4.					- €		- €	- €	
		Ressources humaines (salarié·e·s et consultant·e·s)								
		Matériel								
		Déplacement								
		Logement								
		Subsistance								
		Etc.								
Autres coûts						- €		- €	- €	
	Bien-être									
	Autre (précisez)									
Coûts indirects (7%)						- €	*7%*	- €	- €	
BUDGET TOTAL						- €		- €	- €	
Montant de la subvention demandée au ffmed en cas de cofinancement (non-obligatoire)										

Candidature

Appel à candidatures SEE BEYOND

Co-funded by the European Union

see beyond

editerranean omen's und
Fonds pour les Femmes en Méditerranée

Annexes

Fiche projet *

Choisir un fichier Aucun fichier choisi

TRANSFÉRER

Utilisation du modèle fourni ; Maximum 7 pages ; Langue française ou anglaise ; Cliquez sur "transférer" après avoir sélectionné votre fichier
Les fichiers doivent peser moins de **3 Mo**.
Extensions autorisées : **pdf**.

Cadre logique *

Choisir un fichier Aucun fichier choisi

TRANSFÉRER

Utilisation du modèle fourni ; Maximum 2 pages ; Langue française ou anglaise ; Cliquez sur "transférer" après avoir sélectionné votre fichier
Les fichiers doivent peser moins de **2 Mo**.
Extensions autorisées : **pdf doc docx**.

Budget *

Choisir un fichier Aucun fichier choisi

TRANSFÉRER

Utilisation du modèle fourni ; Langue française ou anglaise ; Cliquez sur "transférer" après avoir sélectionné votre fichier
Les fichiers doivent peser moins de **2 Mo**.
Extensions autorisées : **xls xlsx**.

Questions et contacts

seebeyond@medwomensfund.org

Page de l’appel

www.medwomensfund.org/appel-projets-cerv/see-beyond.html

Formulaire français

framaforms.org/appel-a-candidatures-see-beyond-1783438070